



**Neuville  
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne  
de Lille

**VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du lundi 2 juin 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : mardi 27 mai 2025

Secrétaire de séance : Madame Apolline ARQUIER

L'An deux mil vingt-cinq, le deux juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (24) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE arrivée à 19h10 (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (9) Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE (pouvoir donné à Apolline ARQUIER), Monsieur Jimmy COUPÉ (pouvoir donné à Jérôme LEMAY), Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX (pouvoir donné à Lilliane DENYS), Monsieur Éric DOCQUIER (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Monsieur Luc LECRU (pouvoir donné à Gérard REMACLE), Monsieur Robin DELPLANQUE (pouvoir donné à Alain RIME), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Marylène HEYE), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Aurélie LAPEYRE), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Claudine HEYMAN).

## **6 - CREATION D'UN EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES**

### Rapport de Madame le Maire

Vu en commission générale le lundi 19 mai 2025.

- Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, prévoyant que les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.
- Vu l'article L412-6, de ce même code prévoyant que les communes de plus de 10 000 habitants ont la possibilité de recruter, par voie de détachement sur un emploi fonctionnel, un directeur général adjoint.
- Vu le tableau des effectifs de la commune.
- Considérant l'organigramme de la commune, organisé en pôles, ainsi que l'étendue des missions confiées à la direction du pôle du cadre de vie, assumant notamment les questions d'urbanisme réglementaire et opérationnel, d'aménagement urbain relevant de domaines directement supervisés par l'autorité territoriale.
- Considérant qu'il apparaît nécessaire de créer un emploi fonctionnel de directeur général adjoint afin de diriger l'ensemble des services de la commune rattachés au pôle du cadre de vie et d'en assurer la coordination, sous l'autorité du directeur général des services.
- Considérant que la création de cet emploi peut également contribuer à l'attractivité de la collectivité.

L'emploi fonctionnel pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux par voie de détachement.

Il est proposé au conseil municipal :

- De créer un emploi fonctionnel de directeur général adjoint des services à temps complet.
- De prévoir les crédits correspondants au budget communal.

➤ **Ouï l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Envoi en Préfecture le  
- 5 JUIN 2025  
NEUVILLE EN FERRAIN



Marie TONNERRE-DESMET

  
Maire de Neuville-en-Ferrain  
Vice-Présidente du Département du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille